

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des questions destinées à apprécier les connaissances professionnelles du candidat, et s'articule comme suit :

- A – Préparation militaire opérationnelle
- B – Contact de proximité et numérique
- C – Sécurité du gendarme en intervention
- D – Sécurité des territoires et des mobilités

Dans le cadre de la préparation des candidats au concours interne (SOG 2), le CPMGN produit et met à jour les livrets associés aux quatre grandes thématiques précitées.

- Pour les candidats disposant d'un NIGEND (GAV, réservistes), les livrets sont consultables via le chemin d'accès suivant :

*Gendform 3.0 (authentification par Curasso) → Préparation aux concours et examens  
→ Concours SOG2 → Préparation SOG2*

- Pour les candidats militaires des forces armées autres que la Gendarmerie Nationale et les policiers adjoints (Police Nationale) candidats au concours SOG 2 : les livrets APJA actualisés leur seront transmis par les CIR/CRCS/CSC. Leurs coordonnées sont disponibles [ici](#).